

La Sentinelle

Journal économique et social

Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse



Un an . . . Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4.—
Trois mois . . . » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 40 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz
Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix
— Excellents vins —
— Bière de la Brasserie Ulrich —
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ SOUVISOIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE **RONCO FRÈRES**
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour Mmes. Bonneterie, Mercerie, Ganterie et Layettes.

Lanage **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND **E. MEYER & Cie** RUE DU SIAND, 6
Cors-ets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 11. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique
HOTEL L'AURORE
Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence.
— Lundi matin gâteau au fromage. Samedi
soir, triples. — Bière. Cidres. Vins de 30 à 80 centi-
mes. — Billard.

MEMENTO

- Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
- Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis, à 8 1/2 h.
- Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi soir, de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche de 10 heures à midi.
- La Ménagère. — Distribution des marchandises chaque samedi, de 1 à 10 heures du soir, au Cercle ouvrier.
- L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.
- Section littéraire l'Amitié. — Répétition le vendredi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.
- La Cagnotte, groupe d'épargne. — Perception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du soir, au local, Ronde 26.
- Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement chaque samedi de 8 heures à 10 heures du soir au Cercle ouvrier.
- Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11 heures du matin à midi, réunion des joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 43.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau central et du comité local tous les jeudis à 8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Citoyens

signez et faites signer la demande d'initiative réclamant la nomination du Conseil d'Etat par le peuple.

Cette liste se trouve déposée dans tous les cafés.

➔ Pour signer valablement cette demande, il faut être électeur au cantonal.

AVIS

Nous avisons les abonnés qui paient par trois mois que les encaisseurs passeront pour le 4^e trimestre dès dimanche prochain.

Tous les abonnés ayant payé 8 francs pour l'année 1901 ont droit à notre prime

Le Guide pratique ou
Poignée de Riens

contre présentation de leurs quittances à notre bureau.

L'Administration.

L'Actualité

Un coup d'éponge

Dans la dernière session du Grand Conseil le Dr Favre a demandé par voie de pétition à ce Conseil qu'il prononce l'amnistie sur son cas ; cela aurait pour effet le retrait de l'arrêté du Conseil d'Etat, lui interdisant la pratique de la médecine.

Devant la Commission des pétitions, le Conseil d'Etat a maintenu sa manière de voir et prétend que le Grand Conseil est incompetent. La Commission, tout en admettant l'incompétence (naturellement par déférence pour le Conseil d'Etat) a reconnu que l'on devait faire quelque chose en faveur du Dr Favre et pour cette raison elle est restée nantie de cette demande et elle rapportera dans la prochaine session qui commencera le 18 novembre.

Quant à nous, nous maintenons que le Grand Conseil est compétent puisque l'art. 39 de la Constitution dit que le Grand Conseil exerce le droit de grâce et d'amnistie, qu'il prononce en cas de conflit entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Vouloir soutenir l'incompétence, c'est refuser au Dr Favre le droit primordial de travailler pour gagner sa vie, ce qui équivaldrait à le laisser mourir de faim ou de privations ; nous ne pensons pas que le Grand Conseil ira jusque-là, au contraire,

il nous semble exister au sein de ce Conseil un courant favorable au Dr Favre.

Il nous paraît impossible qu'on exige du Dr Favre un nouvel examen médical puisque nous contestons à la psychiatrie d'être une science suffisamment développée pour éviter des erreurs ; d'ailleurs les psychiatres opèrent avec une incousiance de la vérité qui nous a révoltés. Nous en donnons pour exemple qu'ils ont établi que l'hérédité de la prétendue folie du Dr Favre provenait du fait que son père était mort d'une maladie de la moëlle épinière alors que son père n'est pas du tout mort de cette maladie, mais que la vérité est qu'il est mort d'une attaque d'apoplexie.

On s'est donc servi de mensonges pour arracher au jury un verdict d'irresponsabilité ; nous osons espérer que le Grand Conseil ne sanctionnera pas une pareille injustice en prétextant l'incompétence, alors que l'article 36 établit bien clairement sa compétence.

Il arrivera probablement que le Grand Conseil sera d'un avis opposé au Conseil d'Etat ce qui arrive relativement souvent et, dans ce cas, le Conseil d'Etat, tout en conservant son opinion, s'inclinera devant le vote du Grand Conseil, comme d'ailleurs il l'a toujours fait, et l'arrêté sera rétiré, en s'appuyant sur ce vote.

Avec un peu d'indulgence et de pacification, cette affaire finira comme l'affaire Dreyfus, par une amnistie, c'est ce qui nous semble le mieux. Un coup d'éponge et c'est tout.

G. SCHAAD.

La femme avocat

Après la femme électeur, après la femme éligible, vient naturellement la femme avocat. Nous ne pouvons passer sous silence ce sujet qui a occupé énormément la presse française cette année.

Que manquait-il aux femmes après avoir été électeur et éligible ? rien, sinon le droit de discourir en public ! C'est ce à quoi elles visent aujourd'hui. La famille, les devoirs domestiques, l'affection conjugale ? folies, tout cela, bon pour un siècle qui n'est pas le XX^e. Nous aurons ainsi des femmes avocats. J'ignore encore les difficultés qui se dessinent sur leur route, mais il nous semble que la femme assise au banc de la défense, dans nos salles de tribunaux, ne sera pas à sa place normale. Passe encore quand elle plaidera la cause d'un être aimé, d'un époux, d'un fils ou d'une sœur ; mais vous représentez-vous la jeune fille avocat, assise devant un brigand dont elle aurait pris la cause et la défense.

Il y a quelques mois, une jeune fille doctoresse en droit demandait son autorisation officielle au bureau de Paris. Qu'allait-il décider le Conseil de l'ordre des avocats de Paris pour Mlle Chauvin ? Le cas est fort intéressant ; c'est de l'avenir de la femme qu'il s'agit et aussi de l'avenir de la famille. On ne remarque jamais assez les petits commencements des grandes révolutions.

Un incident isolé, un fait insignifiant en apparence : telle est souvent l'origine de profonds changements dans les mœurs et dans la société.

Le sexe féminin a commencé à s'émanciper peu à peu à la faveur de la science ; il a fourni l'espèce, inconnue jusque-là, des étudiantes. Les diverses facultés de l'Etat, l'une après l'autre les ont reçues. Il y a eu les étudiantes en lettres sorties des cours de la Sorbonne ; les étudiantes en médecine, venues un peu de partout ; les élèves des beaux arts, les étudiantes en droit. Toute cette clientèle a d'abord fourni un certain nombre de bachelières.

Mgr. Jesson avait dit de ces filles dont il craignait les écarts, qu'elles arriveraient plus vite à la licence que leurs frères les bacheliers. Pour plusieurs ce fut vrai, mais dans un autre sens. Des bachelières sont devenues licenciées es-lettres ; quelques-unes mêmes sont arrivées au doctorat en médecine. Enfin voici une doctoresse en droit, la première, et celle-ci demande son inscription au tableau des avocats de Paris.

Cette émancipation graduelle de la jeune fille ne s'est pas faite sans quelque résistance de l'homme. Les premières étudiantes durent conquérir de haute lutte leur place sur les bancs des facultés. A la Sorbonne, au Collège de France, à l'Ecole de Médecine et à l'Ecole de Droit elles trouvèrent d'abord mauvais accueil. Il y a quelques mois encore, leur admission à l'Ecole des Beaux-Arts soulevait une émeute.

On a dit que c'était jalousie, basse rivalité de l'homme contre la femme. N'y aurait-il pas plutôt un instinct de nature ? un certain bon sens inné qui le portait à repousser cette égalité de condition contraire à la différence des sexes ? L'évolution de la femme, à laquelle nous assistons depuis 1870, s'étend à tous les ordres de choses et en tous lieux. Partout la femme entre en concurrence avec l'homme : des magasins, elle a passé dans les ateliers, des ateliers dans les écoles ; des écoles, elle va entrer dans les professions libérales, dans les carrières publiques. Elle est déjà professeur, médecin, elle aspire à être avocat. Une statistique nous apprend qu'il y a en Allemagne 3 ramoneuses de cheminées, 53 couvreuses de toit, 7 armurières, 19 fondeuses de cloches, 50 paveuses, 147 chaudronnières, 379 maréchales-ferrantes, 309 femmes maçons et 200 marbrières. — On compte en outre plusieurs femmes équarisseuses-égouttières. Il faut avouer que cela n'est pas bien beau.

C'est une transformation complète de la femme qui se fait sous l'influence d'idées et de tendances nouvelles et aussi sous l'empire de besoins nouveaux. Quand le prétoire se sera ouvert pour elle, elle frappera à la porte des administrations, elle réclamera le droit d'envoyer des députés aux Conseils de la nation et d'y entrer elle-même ; elle voudra faire de la politique comme de la littérature et de la science, elle prétendra au gouvernement aussi bien qu'au commerce et à la médecine.

Sagne-Juillard

HORLOGER-BIJOUTIER
38, Rue Léopold-Robet, 38
TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
REVEILS
PENDES ✨

RÉPARATIONS Garantie absolue

Occasion exceptionnelle

1 ameublement Louis XV en velours frappé. 2 Divans à rouleaux en moquette. Quelques fauteuils en moquette, velours damas. 1 lit noyer 2 places avec sommier, traversin, matelas, crin animal, duvet et oreillers. 1 pareil à une place.
Plusieurs lits sapin avec sommiers et matelas à 1 et deux places et quelques autres articles de mobilier sont à vendre à très bas prix.
S'adresser rue Daniel JeanRichard 27.

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE SOIE
CASQUETTES ←
→ Grand choix de Parapluies
CRAVATES
Grand choix de BÉRETS
RUE NEUVE 10

AVIS

aux

Propriétaires et aux installateurs d'eau autorisés

Le service des eaux faisant procéder à la révision de toutes les polices d'abonnement, il a été constaté qu'un certain nombre de propriétaires de maisons et d'installateurs n'ont pas avisé la Direction soussignée des installations nouvelles, modifications et adjonctions exécutées depuis la conclusion du contrat.

Il est accordé aux intéressés un délai de 8 jours, expirant le 27 octobre courant, pour se mettre en règle avec les prescriptions des règlements sur la matière. Passé ce délai, tout propriétaire ou entrepreneur trouvé en défaut sera puni conformément aux dispositions y relatives (amende de fr. 20 à fr. 100) sans préjudice des dommages-intérêts et des sommes dues pour eau consommée.

La Chaux-de-Fonds, le 19 octobre 1091.

Direction des Services Industriels.

Amphithéâtre du Collège Primaire
Les mercredi 30 octobre, lundi 4,
jeudis 7 et 14 novembre
à 8 1/2 h.

Quatre conférences-lectures

de
M. Jules CARRARA, prof.
LES FEMMES DE NAPOLÉON
Joséphine

Lecture de **PLUS QUE REINE**
Drame en 5 actes par *Emile Bergerat*

Abonnements : fr. 3.— Entrée : fr. 1.—
Moitié prix pour les élèves du Gymnase
et de l'école supérieure des jeunes filles.

Cartes à la librairie Delachaux et à
l'entrée.

LA MÉNAGÈRE

Les sociétaires ainsi que le public
désirant se fournir de pommes de
terre, sont priés de se faire inscrire
aux adresses ci-dessous :

LOCAL, Cercle ouvrier, Serre 35^a
Léonard DAUM, Numa Droz 16.
Georges HUGUENIN, Progrès 117^a

La Chaux-de-Fonds

Deux postes de **Professeur de
chant** sont mis au concours :

1^o Au *Gymnase* et à l'*École industrielle de jeunes filles*, 14 heures, avec un traitement total de fr. 1470.
2^o Dans les *Écoles primaires* filles et garçons, 26 heures, pour fr. 2210.
Les candidats devront indiquer pour lequel des postes ils se présentent et éventuellement s'ils se présentent pour les deux.

Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 15 novembre, au Président de la Commission scolaire et en avisant le Secrétariat de l'Instruction publique.
La Chaux-de-Fonds, le 24 octobre 1901.
Commission scolaire.

Mise au CONCOURS

La Commission de l'**Orphelinat communal de La Chaux-de-Fonds** met au concours le poste de **mère de la deuxième famille** de cet établissement. Traitement initial : fr. 500 par an.
Le cahier des charges est déposé au Secrétariat communal, rue de la Serre 23, où il pourra être consulté par les intéressés.
Les soumissions devront être envoyées, sous pli cacheté, au Président de la Commission, jusqu'à fin courant, avec la suscription « Soumission pour poste de mère de la deuxième famille. »
La Chaux-de-Fonds, le 9 octobre 1901.
Au nom de la Commission :
Le Président,
Ch. Perret.
Le Secrétaire,
E. Tissot.



Guillères à café

argent contrôlé
unies et décorées, les plus belles et les plus avantageuses se trouvent au magasin
E. BOLLE-LANDRY
Place de l'Hôtel-de-Ville

Civet de Lièvre

au vin rouge

Vente au détail
COMESTIBLES
A. STEIGER
4, rue de la Balance, 4

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Maison Jos. Hirsch

Vis-à-vis de la Fontaine Monumentale, La Chaux-de-Fonds

Vêtements tous faits et sur mesure
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Grande mise en vente des **NOUVEAUTÉS**
d'HIVER en confections riches et soignées, à des
PRIX TRÈS AVANTAGEUX.—
Choix incomparable en **PARDESSUS, COMPLETS, PÈLERINES, PANTALONS, COSTUMES** pour Enfants,
MANTEAUX CAOUTCHOUC, MANTEAUX LODEN, etc.

*Tous les Vêtements exposés aux étalages
existent en toutes tailles à l'intérieur des Magasins.*

HIVER 1901

→ Voir nos étalages ←

HIVER 1901

COMPLETS pour hommes cheviottes, peignés et autres, à 35, 45, 55 et 65 fr.

COMPLETS pour jeunes gens, fantaisie anglaise, cheviotte, etc. à 20, 25, 30 et 35 fr.

COSTUMES pour enfants, quartier maître et blouse marine, à 8, 10, 12, 15 à 30 fr.

PARDESSUS pour hommes, en bleu, brun, noir, beige, gris, à 35, 45, 55 et 65 fr.

PARDESSUS pour jeunes gens, avec et sans pèlerine, depuis 15, 18, 20, 25 et 30 fr.

PARDESSUS pour enfants, croisé, col velours en bleu et beige, à 12, 15, 18, 20 et 25 fr.

PARDESSUS pour enfants, forme collégien et à pèlerine, à 10, 15, 18, 20 et 22 fr.

PÈLERINES pour hommes et jeunes gens, molleton et drap, flotteur, en bleu, noir et brun, à 15, 18, 20 et 30 fr.

PÈLERINES pour enfants, molleton et drap, flotteur, à 6, 7, 8 et 12 fr.

PANTALONS pour hommes, en tous genres, à 7, 8, 10, 12, 15, 18 à 25 fr.

Les Magasins de la CITÉ OUVRIÈRE sont ouverts le Di- manche jusqu'à 5 heures du soir.

ATTENTION !

J'avise ma nombreuse clientèle ainsi que le public en général, que je viens de faire une **une installation à l'électricité pour scier et fendre le bois.** Dès aujourd'hui, je puis satisfaire à toutes les commandes.
Très bien assorti en bois de **FOYARD** et **SAPIN bien sec.** Grande et petite **Anthracite belge** et **Briquettes** Ire marque, rendus au bûcher.

PESAGE GARANTI
Gros et Détail. — Prompte livraison. — Téléphone
On peut donner les commandes dans tous les magasins de la Société de Consommation et à l'épicerie Weissmuller, Charrière 13.

L. Kunz-Maire & Cie,
Rue Léopold Robert, 6. — Usine rue de la Serre 104

ATTENTION !